



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 1<sup>er</sup> décembre 2009 (07.12)  
(OR. en)**

**16818/09**

**ENV 854  
AGRI 536  
ECO 150  
ECOFIN 855  
ENER 421  
DEVGEN 348  
MI 452  
PECHE 361  
RELEX 1146  
SAN 350  
SOC 747  
TRANS 481  
RECH 443  
POLGEN 221  
EDUC 186  
CO EUR-PREP 2**

**NOTE**

---

de:	la présidence
aux:	délégations
n° doc. préc.:	15686/09 ENV 782 AGRI 502 ECO 134 ECOFIN 721 ENER 380 DEVGEN 315 MI 419 PECHE 326 RELEX 1046 SAN 305 SOC 676 TRANS 448 RECH 395 POLGEN 185 EDUC 179
n° prop. Cion:	12453/09 ENV 513 AGRI 338 ECO 105 ECOFIN 530 ENER 260 DEVGEN 218 MI 288 PECHE 196 RELEX 712 SAN 204 SOC 461 TRANS 295 RECH 238 POLGEN 118 EDUC 121 - COM(2009) 400 final
Objet :	Rapport de situation 2009 sur la stratégie de l'UE en faveur du développement durable - Rapport de la présidence

---

**TRADUCTION NON RÉVISÉE**

Les délégations trouveront en annexe le rapport de la présidence relatif au rapport de situation 2009 sur la stratégie de l'UE en faveur du développement durable.

## **Rapport de situation 2009 sur la stratégie de l'UE en faveur du développement durable - Rapport de la présidence -**

### **1. Principales constatations**

L'évolution actuelle de la situation est, à bien des égards, incompatible avec les objectifs du développement durable; les limites de la capacité de résistance de la planète sont dépassées et le capital économique et social est sous pression. Bien qu'il ait été répété à maintes reprises que des changements sont nécessaires, les résultats sont limités. Les progrès accomplis récemment dans le domaine de la politique climatique montrent que l'UE est capable de convertir la nécessaire volonté politique en actions rigoureuses, associant leadership, vision et mesures concrètes. Grâce à la stratégie de l'UE en faveur du développement durable (SDD), les changements devraient se poursuivre pour éviter tout dommage irréparable et pour ouvrir la voie à la prospérité, à l'équité et au bien-être à venir.

*Inscrire le développement durable dans l'avenir:*

- La SDD offre, jusqu'en 2050, une vision à long terme et un cadre d'action global donnant des orientations pour l'ensemble des politiques et des stratégies de l'UE et comportant une dimension sociale. En étudiant les tendances à long terme, elle sert d'instrument d'alerte rapide et de moteur d'action pour susciter les réformes nécessaires et l'action gouvernementale à court terme.
- La difficulté consiste à faire en sorte que la SDD ait une influence réelle sur les politiques de l'UE, y compris sur d'autres stratégies transversales de l'UE, afin de veiller à la cohérence entre les objectifs à court et à long terme et entre différents secteurs. La Commission est invitée, en particulier, à continuer d'analyser et de proposer les mesures appropriées pour renforcer les liens et les synergies entre la SDD et la stratégie UE 2020. En outre, elle est invitée à prendre en compte les objectifs du développement durable dans ses programmes de travail quinquennaux et dans les futures propositions de budget de l'UE.
- La Commission est encouragée à intensifier les travaux en cours visant la définition d'indicateurs en complément du PIB, afin de mieux refléter l'évolution sociale et environnementale, et à rendre compte de l'avancement des travaux à l'occasion du rapport de situation 2011 sur la SDD. Il y a lieu d'améliorer les indicateurs et de les appliquer plus efficacement.

- La Commission est invitée, dans le cadre des futurs rapports de situation sur la SDD, à indiquer plus précisément les actions prioritaires à mener, en particulier dans les domaines du développement non durable, afin d'accélérer la mise en œuvre de la SDD.
- La gouvernance de la SDD devrait être renforcée et, pour ce faire, il conviendrait que le Conseil "Affaires générales" intensifie la coordination horizontale. Il faudrait envisager de créer un organe préparatoire spécifique au sein du Conseil et/ou de renforcer le groupe de coordinateurs SDD.
- Les analyses d'impact se sont révélées être un instrument utile au niveau de l'UE. Les États membres devraient tirer pleinement parti des analyses d'impact équilibrées lors de l'élaboration des politiques au niveau national.
- Les quatre domaines prioritaires au regard des objectifs à long terme de l'UE dans certains domaines essentiels suggérés par la Commission ont reçu un accueil globalement favorable: le passage à une économie fondée sur de faibles émissions de carbone et sur une faible consommation d'intrants, la protection de la biodiversité, de l'air, de l'eau et d'autres ressources naturelles, le renforcement de la dimension sociale et la responsabilité internationale que comporte la SDD.

#### *Changement climatique et énergie propre:*

- L'UE a accompli des efforts considérables pour lutter concrètement contre le changement climatique et est en bonne voie d'honorer les engagements qu'elle a pris à Kyoto. Néanmoins, il reste encore d'importants efforts à faire pour atteindre l'objectif à long terme visant à limiter l'augmentation de la température à 2°C. L'UE doit donc continuer à jouer un rôle de tout premier rang dans la lutte contre le changement climatique, aussi bien en mettant en œuvre et en renforçant les politiques internes de l'UE en la matière qu'en invitant d'autres régions et d'autres pays à se joindre à ces efforts. Des mesures d'adaptation ainsi que d'atténuation doivent être prises en compte dans les domaines d'action concernés.

#### *Transports durables:*

- Dans son livre blanc 2010 concernant des transports compatibles avec le développement durable, il serait bon que la Commission examine les tendances incompatibles avec celui-ci au cours des prochaines décennies et définisse une politique européenne des transports ambitieuse pour l'avenir. Ce livre blanc devrait porter sur tous les aspects liés au développement durable, notamment les émissions de CO<sub>2</sub>, l'exposition aux nuisances sonores, l'utilisation des sols et la biodiversité, ainsi que sur la nécessité de mettre un terme à la dépendance du secteur des transports aux combustibles fossiles. Les mesures envisagées devraient en particulier être axées sur l'amélioration des infrastructures et de l'aménagement du territoire, sur la réduction des effets dommageables pour l'environnement et sur la mise au point de nouvelles technologies.

#### *Consommation et production durables:*

- Il conviendrait que le plan d'action pour une consommation et une production durables et pour une politique industrielle durable soit effectivement mis en œuvre et que, à l'occasion de sa révision en 2012, son champ d'application soit élargi et qu'il comporte des mesures plus concrètes. La Commission est invitée à réfléchir au moyen de mieux prendre en compte l'objectif de modes de consommation et de production durables dans la SDD au titre des priorités horizontales.

#### *Préservation et gestion des ressources:*

- L'UE doit accorder une plus grande importance à la lutte contre les tendances actuelles non compatibles avec le développement durable pour ce qui est de l'utilisation des ressources naturelles et de la perte de biodiversité. Il est essentiel de mieux prendre en compte des considérations liées à la biodiversité dans d'autres domaines d'action, tels que le changement climatique, les transports, l'agriculture et la pêche, tout comme de mieux étudier la valeur des services écosystémiques.

#### *Santé publique:*

- Dans le cadre de la SDD, il conviendrait de continuer de lutter contre les menaces émergentes pour la santé, telles que les maladies liées au mode de vie et la résistance aux antibiotiques.

#### *Inclusion sociale, démographie et immigration:*

- La dimension sociale devrait être davantage mise en valeur dans les futurs rapports de situation sur la SDD, tout en veillant aux synergies avec la stratégie UE 2020 et d'autres stratégies transversales, notamment en améliorant les politiques d'intervention sur le marché de l'emploi ainsi que les systèmes sociaux et éducatifs dans les États membres.

#### *Pauvreté dans le monde et défis en matière de développement durable:*

- En raison de la crise économique, certaines tendances positives des actions entreprises pour réduire la pauvreté et la faim dans le monde ont été interrompues. L'UE attache une grande importance à la proposition d'organiser en 2012 une manifestation de haut niveau sur le développement durable, principalement axée sur la croissance verte. La Commission est invitée à étudier les moyens de mieux prendre en compte la dimension mondiale dans tous les domaines de la SDD dans le cadre des futurs rapports de situation.

Questions transversales:

- Il conviendrait, dans le cadre de la SDD, de s'attacher davantage à promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie et la sensibilisation au développement durable ainsi qu'à accroître les investissements dans la recherche et le développement.
- Dans le cadre de cette stratégie, une plus grande attention devrait être accordée à la nécessité d'atteindre l'objectif à moyen terme visant à stabiliser les objectifs budgétaires, afin de restaurer la viabilité à long terme des finances publiques.
- La Commission est invitée à continuer d'examiner les subventions néfastes pour l'environnement et pour le développement durable, afin de commencer, en priorité, par supprimer celles-ci progressivement.

## **2. Introduction**

Le développement durable est, aux termes de l'article 3, paragraphe 3, du nouveau traité de l'UE, un objectif général à long terme de l'Union européenne. La stratégie de l'UE en faveur du développement durable (SDD) constitue le cadre d'une vision à long terme du développement durable, dans lequel protection de l'environnement, prospérité économique, cohésion sociale et responsabilité à l'échelle mondiale sont complémentaires. Elle doit être prise en considération à tous les niveaux.

Conformément à la SDD, le Conseil européen examinera, sur la base d'un rapport bisannuel de la Commission, les progrès accomplis et les priorités fixées et donnera des orientations sur les mesures, stratégies et instruments en faveur du développement durable. Le rapport 2009 s'inscrit dans une conjoncture exceptionnellement difficile tant pour l'UE que pour nos partenaires dans le monde. La crise financière et économique affecte en particulier les groupes les plus défavorisés et les plus vulnérables. Le taux de chômage augmente, surtout chez les jeunes. Selon la FAO, plus d'un milliard de personnes, ce qui constitue le chiffre le plus élevé de ces 40 dernières années, souffrent de la faim ou de malnutrition. Les mesures prises pour faire face à la crise actuelle doivent être compatibles avec les objectifs du développement durable à long terme.

Dans son rapport de situation bisannuel publié en juillet 2009, la Commission donne un aperçu de la manière dont le développement durable a progressé ces dernières années, en particulier dans l'élaboration des politiques au niveau de l'UE. La Commission formule également des recommandations d'actions prioritaires pour l'avenir de la SDD. En novembre 2009, Eurostat a présenté son rapport sur les indicateurs du développement durable. En outre, diverses organisations ont été consultées et certaines d'entre elles ont rendu un avis au sujet du rapport sur la SDD, notamment le Comité économique et social européen, le Réseau européen de développement durable, l'initiative *Spring Alliance* et le Bureau européen de l'environnement.

Au Conseil, le groupe des Amis de la présidence a examiné ce rapport, en s'attachant aux tendances passées et présentes et aux éventuelles orientations futures de la SDD. Le présent rapport témoigne d'un fort consensus concernant le rapport de situation 2009 sur la SDD. Il y a lieu de rappeler que le Conseil européen décidera, au plus tard d'ici 2011, à quel moment il conviendra de se livrer à un examen complet de la stratégie. Certains États membres ont suggéré qu'une décision soit prise en 2010.

### **3. Inscrire le développement durable dans l'avenir**

#### ***Futures orientations données par la SDD***

La SDD devrait continuer d'offrir une vision à long terme pour les politiques de l'UE, et ce jusqu'en 2050. Son rôle est de donner des orientations claires et cohérentes pour tous les processus décisionnels et toutes les stratégies à court et à moyen terme de l'UE, en particulier la nouvelle stratégie UE 2020. Lutter rapidement contre les tendances incompatibles avec le développement durable peut contribuer à les renverser plus efficacement ainsi qu'à accroître les avantages globaux et à réduire les coûts. Il conviendrait de recourir de plus en plus à la méthode de la rétropolation.

Pour définir le rôle spécifique de la SDD, il faut toujours avoir à l'esprit des approches mondiales, transversales et générales. La recherche, d'une part, de cohérence et de synergies entre les politiques économiques, sociales et environnementales et, d'autre part, de compromis entre les objectifs à court et à long terme et entre les secteurs contribue à la valeur ajoutée de la SDD. Il convient d'aborder les trois dimensions de façon équilibrée et intégrée, ce qui, en raison de l'actuelle crise économique et de la hausse des taux de chômage, peut exiger que l'on accorde une attention accrue à la dimension économique et sociale de la SDD au cours des années à venir.

La SDD se caractérise par sa dimension internationale et mondiale. Il n'est pas possible d'agir de manière efficace dans les sept domaines prioritaires de la SDD sans une coopération étroite avec d'autres pays et régions.

Par l'étude des tendances à long terme, la SDD et ses réexamens réguliers peuvent, d'une part, servir d'instrument d'alerte rapide et appeler l'attention des principaux responsables politiques de l'UE sur les grands succès obtenus et, d'autre part, donner à l'UE et en particulier à la Commission des indications pour exercer ses fonctions ordinaires de planification et d'élaboration des politiques. Ainsi, la SDD sera un moteur d'action amenant les gouvernements à agir et conduisant à de réels changements sur le terrain.

Afin de mieux jouer son rôle de stratégie globale et de cadre général, la SDD doit fournir de meilleures orientations pour les stratégies sectorielles spécifiques, telles que la croissance économique et l'emploi, les transports et la santé. En outre, des liens plus étroits entre la SDD de l'UE et les SDD nationales contribueraient à garantir la cohérence et à favoriser des effets de synergies. Les principaux acteurs, tels que les entreprises et les ONG, devraient être amenés à participer davantage, afin d'élargir le nombre des parties prenantes et de faciliter la mise en œuvre de ces stratégies.

Une économie éco-efficace contribuera à la réalisation des principaux objectifs et du dessein général de la SDD. Elle ouvre de nouvelles perspectives d'activités économiques et permettra, dans des conditions d'encadrement adéquates, de stimuler la compétitivité de l'UE et de favoriser une croissance significative de l'emploi; partant, elle devrait également être un élément essentiel de la nouvelle stratégie UE 2020.

### ***Liens avec la stratégie UE 2020 et d'autres stratégies clés***

La SDD est liée à plusieurs stratégies transversales au niveau de l'UE. Il a été proposé de fusionner la SDD et la stratégie de Lisbonne afin de rationaliser, d'optimiser et de synchroniser les travaux. Une majorité d'États membres ainsi que la Commission sont d'avis que la SDD devrait continuer à être une stratégie distincte, soulignant notamment la valeur d'une approche globale et transversale à long terme qui tienne compte des trois dimensions du développement durable. La difficulté consiste à faire en sorte que la SDD ait une réelle incidence sur les politiques à court et à moyen terme, comme la stratégie UE 2020. Il est en particulier primordial de veiller à ce que les mesures prises pour soutenir l'économie et réduire l'incidence sociale de la crise actuelle soient compatibles avec les objectifs à long terme du développement durable dans le cadre de la SDD, afin d'utiliser la crise comme un tremplin.

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie UE 2020, la Commission est, en conséquence, encouragée à continuer d'analyser et de proposer les mesures appropriées pour renforcer les liens et les synergies entre la SDD et cette stratégie, ainsi qu'avec d'autres stratégies transversales pertinentes, en vue d'une meilleure cohérence et efficacité, y compris en ce qui concerne les mécanismes et les indicateurs de suivi, de communication et de contrôle.

### *Suivi et mise en œuvre*

Il est nécessaire de renforcer le lien entre le suivi et la mise en œuvre de la SDD. Le rapport bisannuel d'Eurostat fondé sur les indicateurs de développement durable (IDD) en est un instrument essentiel. À l'avenir, aux fins de l'examen de la SDD, Eurostat est invité à publier son rapport au printemps, avant la présentation du rapport de situation de la Commission, afin de lui permettre d'établir des conclusions mieux étayées. En outre, il convient de perfectionner les IDD, sur le plan tant de la qualité que de la comparabilité.

Afin d'améliorer la mise en œuvre, il conviendrait dans la mesure du possible de coordonner le suivi de la SDD et celui des stratégies nationales. La Commission est invitée à mettre au point un tableau de bord du développement durable, fondé sur les IDD. Les États membres devraient être appelés très tôt à participer aux travaux, par exemple dans le cadre du groupe de coordinateurs SDD. En outre, la méthode ouverte de coordination pourrait être utilisée pour faciliter l'échange des meilleures pratiques ou des approches innovantes appliquées dans les États membres.

Le PIB est un indicateur majeur de l'activité macroéconomique, mais il ne rend pas compte de la viabilité écologique et du bien-être. Durant l'automne 2009, plusieurs grandes initiatives ont été prises, comme la communication de la Commission intitulée "Le PIB et au-delà" ainsi que le rapport "Stiglitz" sur la mesure des performances économiques et du progrès social. Le message général qui se dégage de ces initiatives est que la société n'évalue pas correctement les ressources naturelles et humaines et qu'il est nécessaire de se doter d'indicateurs plus complets, qui prennent mieux en compte les aspects sociaux et environnementaux. La Commission est encouragée à intensifier ses travaux dans ce domaine et à rendre compte de leur état d'avancement à l'occasion du prochain examen de la SDD.



### ***SDD: gouvernance***

Il est indispensable d'améliorer la gouvernance de la SDD. Ainsi, les rapports bisannuels sur la SDD pourraient être davantage axés sur les tendances qui sont incompatibles avec le développement durable et pour lesquelles le Conseil européen peut donner des lignes directrices. La Commission est invitée à accorder une attention particulière à ces tendances dans les futurs rapports de situation et à exposer clairement les actions à mettre en œuvre en toute première priorité. Elle est également invitée à prendre pleinement en compte les objectifs du développement durable dans ses programmes de travail quinquennaux ainsi que dans les futures propositions de budget de l'UE et à indiquer comment elle a procédé pour ce faire dans les prochains rapports de situation.

Les analyses d'impact, utilisées et développées par la Commission pendant plusieurs années, se sont révélées être un instrument très utile pour le développement durable, et il conviendrait de continuer d'y soumettre l'ensemble des initiatives stratégiques et des actes législatifs les plus importants. En outre, les États membres devraient tirer pleinement parti des analyses d'impact équilibrées pour l'élaboration des politiques au niveau national.

Le Parlement européen, le Comité économique et social européen et le Comité des régions sont encouragés à contribuer activement aux futurs rapports de situation, afin de veiller à ce que la SDD bénéficie d'un soutien politique et d'une attention aussi larges que possible. Parallèlement, l'action de coordination horizontale de la SDD menée par le Conseil "Affaires générales" devrait être renforcée. Il conviendrait d'envisager de créer un organe préparatoire spécifique au sein du Conseil et/ou de renforcer le groupe de coordinateurs SDD en lui attribuant un mandat plus précis et en prévoyant des contacts plus réguliers. Sa principale tâche serait de contrôler le suivi de la SDD et d'échanger expériences et meilleures pratiques ainsi que de contribuer à une plus grande cohérence entre la SDD de l'UE et les SDD nationales. En outre, il conviendrait de renforcer le rôle des réseaux en place, tels que le réseau européen de développement durable et les conseils consultatifs européens pour l'environnement et le développement durable, en encourageant la participation des acteurs locaux, et de stimuler le débat au niveau de l'UE, y compris en invitant les représentants des parties prenantes à y participer.

## 4. Progrès réalisés à l'égard de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable

### 4.1 Changement climatique et énergie propre

La lutte contre le changement climatique est un défi majeur pour l'humanité. Elle est une pierre angulaire de la SDD et un sujet qui revêt la plus haute importance politique. Les questions de développement durable et les considérations à long terme y sont omniprésentes. L'UE devra continuer à jouer un rôle moteur dans les efforts consentis à l'échelle mondiale pour réduire le changement climatique et limiter le réchauffement de la planète à 2°C maximum au-dessus des niveaux pré-industriels.

L'UE est en bonne voie d'atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé à Kyoto. En 2008, elle a adopté le paquet de mesures dans le domaine de l'énergie et du changement climatique, qui a transformé en loi des objectifs et instruments destinés à mettre en œuvre les ambitieuses politiques de l'UE en la matière. L'UE s'est engagée unilatéralement à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020 par rapport à leur niveau de 1990. En outre, l'UE s'est engagée à porter cette réduction à 30 % par rapport aux niveaux de 1990 afin de contribuer à un accord mondial global pour l'après-2012, pour autant que les autres pays développés s'engagent à atteindre des réductions d'émissions comparables et que les pays en développement apportent une contribution adaptée à leurs responsabilités et à leurs capacités. Toutefois, il reste d'importants défis à relever.

Les émissions de CO<sub>2</sub> provenant des secteurs de l'énergie et des transports continuent d'augmenter. L'UE est loin de l'objectif de 20 % d'énergies renouvelables en 2020. Il est nécessaire d'intensifier les efforts déployés pour atteindre l'objectif indicatif convenu visant à améliorer l'efficacité énergétique de 20 % d'ici 2020. La dépendance énergétique fait apparaître des tendances défavorables; il conviendrait donc d'accorder une plus grande attention à la sécurité énergétique.

Les émissions de gaz à effet de serre ont considérablement augmenté dans le monde et pourraient, selon les prévisions, enregistrer une augmentation de 60 % en 2020 par rapport à leur niveau de 1990, si aucune mesure efficace n'est prise. Afin de limiter le réchauffement de la planète à 2° C, il est indispensable de réduire les émissions mondiales d'au moins 50 % d'ici 2050, ce qui implique que l'ensemble des pays développés doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 80 % à 95 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990. En outre, l'apport de fonds est essentiel à la lutte contre le changement climatique et il est nécessaire d'accroître de manière significative les flux financiers et publics supplémentaires pour soutenir les pays en développement dans leurs efforts d'atténuation et d'adaptation.

L'UE joue un rôle de premier plan dans les négociations internationales sur le climat et devrait continuer à le faire. Afin de préparer la Conférence de Copenhague, l'UE a mis au point successivement ses positions sur toute une série de questions, notamment la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, le financement de la lutte contre le changement climatique, l'adaptation au changement climatique et le transfert de technologies. Le changement climatique devra rester au premier rang des priorités mondiales pendant de nombreuses années. La transformation du système énergétique doit être menée à bien. De nouveaux éléments tels que l'adaptation au changement climatique, le changement d'affectation des terres et la mise en place de mesures incitatives favorisant une réduction de la déforestation et la protection de sols, la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et de l'eau, les interactions avec la santé et la biodiversité ainsi que les répercussions des déplacements de populations sont autant de nouveaux défis pour l'avenir.

## **4.2 Transports durables**

Les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie dans le domaine des transports continuent d'augmenter d'une manière incompatible avec le développement durable. Alors que l'on observe des signes de dissociation entre les volumes de transport et la croissance économique dans le domaine du transport de passagers, le transport de marchandises a connu, quant à lui, une croissance plus rapide que le PIB. Les nuisances sonores et la pollution atmosphérique causées par les transports ont de graves conséquences pour la santé dans toute l'Europe. Les infrastructures de transport ont également une incidence sur le paysage et sur la biodiversité.

Au cours des dix prochaines années, la politique européenne des transports ne pourra être définie sans prendre également en compte les décennies suivantes. La politique européenne des transports devrait avoir pour principaux objectifs la mise en place d'une véritable infrastructure, la réduction des effets négatifs des transports sur l'environnement, l'aménagement du territoire, la mise en valeur des possibilités au niveau régional et l'exploitation du potentiel technologique. La Commission est invitée à étudier, dans son prochain livre blanc, en 2010, les défis que devra relever le secteur des transports au cours des prochaines décennies et à proposer une politique européenne des transports ambitieuse, de grande envergure et compatible avec le développement durable, qui contribue de manière notable à la réalisation des objectifs du développement durable.

Les transports ont une incidence sur les objectifs de plusieurs des autres principaux défis qui se posent dans le cadre de la SDD, en particulier le changement climatique et les énergies propres, la gestion des ressources naturelles et la santé publique. Il est nécessaire de promouvoir davantage des mesures visant à ce que le principe du "pollueur payeur" soit appliqué en internalisant les coûts externes dans tous les modes de transport, tout en tenant compte des spécificités des États membres, ainsi que d'encourager le passage à des modes de transport plus favorables à l'environnement. Pour élaborer la politique des transports de l'UE, il est essentiel de tenir compte de tous les aspects liés au développement durable, comme les émissions de CO<sub>2</sub>, l'exposition aux nuisances sonores, l'occupation des sols et la perte de biodiversité, ainsi que de la nécessité de mettre un terme à la dépendance du secteur des transports aux combustibles fossiles. Il convient d'envisager de réduire la nécessité des transports par un véritable aménagement du territoire. L'innovation technologique, notamment les technologies de l'information et des communications, sont, dans ce domaine, de la plus haute importance, et des mesures visant à préserver l'avance technologique bénéficieront à l'économie européenne. Il est indispensable d'utiliser plus efficacement les capacités de transport dans les différents modes de transport. Le développement des systèmes de transport intelligents et leur utilisation permettront d'améliorer les transports et, dans le même temps, d'en réduire les effets sur le climat et l'environnement. Promouvoir le changement des comportements constituera également un objectif important de la stratégie européenne des transports. L'accessibilité des réseaux et des services de transport devrait être garantie à tous les citoyens.

### **4.3 Consommation et production durables**

Le processus de dissociation entre, d'une part, la dégradation de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles et, d'autre part, la croissance économique a quelque peu progressé. Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne les modes de production, mais les modes de consommation, principalement ceux ayant trait à la consommation d'énergie, connaissent une évolution à l'évidence défavorable. Il semble également qu'il soit encore très largement possible de réduire l'utilisation des ressources naturelles et des matières premières pour une production économiquement efficace.

En matière de consommation et de production durables, plusieurs instruments contribuent à la réalisation de l'objectif de développement durable dans les autres domaines clés, comme le changement climatique et les énergies propres, l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique, l'utilisation efficace des ressources naturelles et la manipulation des produits chimiques et des déchets. Une production et une consommation compatibles avec le développement durable ont une incidence sociale et sont un enjeu mondial. Des mesures d'incitation économique ainsi que l'éducation et la sensibilisation au développement durable figurent au nombre des principaux instruments permettant de faciliter l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement. Le logement et l'aménagement du territoire ainsi que des infrastructures performantes sont d'autres conditions préalables à des modes de consommation durables.

À l'occasion du prochain réexamen global de la SDD, la Commission est invitée à se demander s'il convient de traiter la question des modes de consommation et de production durables comme une question prioritaire horizontale, c'est-à-dire de la prendre en compte dans les différents domaines clés de la stratégie.

Le plan d'action de 2008 pour une consommation et une production durables et pour une politique industrielle durable devrait être effectivement mis en œuvre et développé au cours des prochaines années, afin d'en élargir le champ d'application et de le rendre plus ambitieux, en mettant davantage l'accent sur des mesures concrètes, en particulier dans des domaines tels que l'énergie durable, l'utilisation des ressources naturelles, leur réutilisation et leur recyclage. Ainsi, il conviendrait de réfléchir à la proposition d'étendre le champ d'application de la directive relative à l'écoconception à des produits non liés à l'énergie ainsi que d'étendre les labels environnementaux à un plus grand nombre de produits et de critères, lorsque le plan d'action sera réexaminé en 2012. L'efficacité énergétique devrait figurer au nombre des domaines prioritaires au moment d'étudier la manière de promouvoir des modes de consommation et de production durables, étant donné qu'elle est un des moyens les plus économiquement efficaces de limiter le changement climatique, de renforcer la sécurité de l'approvisionnement énergétique et de promouvoir une croissance économique davantage compatible avec le développement durable.

Les marchés publics écologiques sont l'un des instruments les plus efficaces pour créer la demande et contribuer au développement de marchés de produits, de services et de technologies écologiques. Les États membres devraient, conformément à l'objectif indicatif de 50 % à atteindre d'ici 2010 à cet égard, se féliciter des critères mis en place pour dix catégories de produits et de services, et travailler de concert avec la Commission à l'élaboration de nouveaux critères pour des produits et services verts. Il conviendrait de cibler des objectifs plus ambitieux pour la période qui suivra 2010 et de prendre davantage en compte les critères sociaux et environnementaux. En outre, il y a lieu d'encourager les travaux relatifs à la responsabilité sociale des entreprises, notamment en soutenant les processus et instruments internationaux pertinents.

La Commission a été invitée à présenter, dès que possible en 2010, une stratégie intégrée pour la promotion de l'éco-innovation, comportant un plan d'action. Il conviendrait, en outre, de promouvoir davantage l'éco-innovation ainsi que l'innovation sociale et de les intégrer dans le prochain plan d'innovation européen, ainsi que d'encourager l'utilisation de labels obligatoires, de labels certifiés, de critères de référence et d'accords volontaires avec l'industrie. L'UE devrait, à la suite de la stratégie de 2010, promouvoir le développement et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à l'appui de technologies et services éco-efficaces dans ses futures politiques dans le domaine des TIC et des médias.

La consommation et la production durables constituent un domaine dans lequel une meilleure intégration de la stratégie de développement durable et de la stratégie UE 2020 permettrait de mieux concilier des perspectives à court et à long terme et d'adopter une approche plus cohérente.

#### **4.4 Conservation et gestion des ressources**

Il s'agit là d'un domaine où il existe, à l'évidence, des tendances incompatibles avec le développement durable. Des domaines tels que l'eau et l'air ont connu une évolution positive, bien qu'il faille poursuivre les efforts. La demande de ressources naturelles s'accroît dans une mesure qui dépasse de loin la capacité de résistance de la planète. Il s'agit là d'un défi qui doit être relevé de toute urgence.

La biodiversité est en déclin dans le monde et dans l'UE, en particulier en raison de la dégradation concomitante des écosystèmes, et les objectifs de 2010 ne seront pas atteints. L'appauvrissement du capital de la nature et de la capacité des écosystèmes de remplir leurs fonctions vitales et de réguler le changement climatique aura de graves conséquences économiques et humaines. Eurostat indique que, bien que la productivité des ressources ait augmenté dans l'UE, la consommation intérieure de matières suit une tendance négative, tout comme la consommation d'électricité des ménages et le taux de motorisation. Les pratiques actuelles d'utilisation des sols ont souvent une incidence négative sur les écosystèmes, entraînant l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, alors que des écosystèmes en bon état de santé et de fonctionnement facilitent l'adaptation au changement climatique. Enfin, la réduction brutale de nombreux stocks de poisson est une tendance particulièrement alarmante, contre laquelle il est nécessaire de lutter de toute urgence dans le cadre de la politique commune de la pêche.

Au cours du premier semestre de 2010, l'UE établira une stratégie et fixera des objectifs au-delà de 2010 pour la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans l'UE. La dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra en octobre 2010, se penchera sur une stratégie mondiale de la biodiversité à long terme et, en décembre 2009, le Conseil "Environnement" définira, pour l'UE, des principes stratégiques clés à cet égard. Afin de relier à bon escient l'utilisation durable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité à d'autres thèmes de la SDD, il est nécessaire de mettre en lumière la valeur intrinsèque et économique des services écosystémiques et de les prendre en compte dans les politiques sectorielles appropriées. La prévention, la réutilisation et le recyclage des déchets ainsi que des technologies environnementales innovantes sont d'importants outils pour parvenir à une utilisation des ressources plus efficace et à une société du recyclage. L'achèvement du réseau Natura 2000 tant sur terre qu'en mer est essentiel à la mise en œuvre d'une politique sur la diversité biologique dans l'UE.

Grâce à une meilleure prise en compte des services écosystémiques dans l'économie, le capital naturel peut prendre toute sa valeur de fondement de l'économie et du bien-être. L'étude en cours sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité promet d'y contribuer.

Les ressources naturelles devraient être au coeur d'un prochain examen de la SDD. L'élaboration de modèles pouvant conjuguer un bien-être accru et l'utilisation durable des ressources naturelles est le défi que doit relever l'Europe ainsi que le monde entier. Afin de susciter l'intérêt politique, il est de toute urgence nécessaire de poursuivre les travaux concernant le découplage, les indicateurs, les valeurs de référence d'une utilisation durable et des mesures de correction. L'utilisation globale des ressources naturelles dans l'UE devra diminuer et il conviendra d'améliorer l'efficacité de l'utilisation et de la consommation des ressources, afin de les ramener dans les limites des capacités de résistance nationales, régionales et mondiales.

#### **4.5 Santé publique**

Le bilan global du secteur de la santé est mitigé. Des progrès sont constatés en ce qui concerne, pour les Européens, l'espérance de vie en bonne santé et la baisse de la mortalité due à des maladies chroniques. Cependant, on observe une augmentation de l'exposition à des substances toxiques et à la pollution atmosphérique, principalement à l'ozone et aux particules fines, qui sont d'origine humaine. Des données publiées récemment sur la pollution sonore montrent que la majorité de la population urbaine de l'UE est exposée à des niveaux sonores dommageables.

Il convient de mettre l'accent sur ce qui pose problème dans la stratégie de l'UE pour la santé, qui propose une méthode globale pour faire en sorte que l'UE progresse sur la voie du développement durable. Il est important de renforcer encore les systèmes de santé dans l'UE en raison du vieillissement de la population, de suivre de près l'évolution rapide des nouvelles technologies qui ont une incidence sur les systèmes de santé et d'agir rapidement et de manière cohérente face aux menaces sanitaires, telles que les pandémies, les incidents physiques et biologiques majeurs et le bioterrorisme. De nouvelles améliorations devraient être envisagées dans le domaine de la sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale, en étudiant leurs effets à long terme sur la vie et la santé humaines ainsi que sur la santé et le bien-être des animaux. À cet égard, toute mesure devrait être prise en application du principe de précaution. Le mode de vie et les maladies liées à l'alimentation, comme l'obésité, nécessitent aussi un examen plus poussé, tout comme la question de la résistance croissante aux antibiotiques.

Il est essentiel de faire en sorte que d'ici 2020, les produits chimiques, y compris les pesticides, et surtout ceux qui persistent et s'accumulent avec le temps, soient produits et utilisés de manière à en minimiser les effets nocifs sur l'environnement et la santé humaine. La réforme REACH est une étape importante dans cette direction et doit être complétée par un examen plus poussé des effets non désirés de la combinaison de substances chimiques. Il convient de suivre de près l'évolution des nouvelles technologies, comme les nanotechnologies, afin d'éviter leurs effets négatifs potentiels sur la santé humaine et l'environnement.

Pour ce qui est des pandémies, une attention particulière devrait être accordée à l'amélioration de la protection contre les menaces sanitaires en renforçant les moyens de réagir de manière rapide, cohérente et coordonnée, à la fois dans l'UE et dans le monde.

La recherche sur l'hygiène de l'environnement et des mesures préventives, telles que la sensibilisation, devraient être prises en compte dans la stratégie.

#### **4.6 Inclusion sociale, démographie et immigration**

Si le nombre de ménages sans emploi et le chômage de longue durée avaient reculé jusqu'en 2007, le nombre de travailleurs pauvres et le risque global de pauvreté n'ont pas changé. La population active de l'UE commencera à diminuer en 2013 et comptera environ 30 millions de travailleurs en moins d'ici 2050. Il serait possible de remédier aux effets potentiellement négatifs sur les marchés du travail de l'UE en promouvant une participation accrue au marché du travail grâce à des politiques d'intervention, à la fois sur le marché du travail et en matière de sécurité sociale. Une politique migratoire bien gérée peut également contribuer en ce sens. Les questions d'égalité entre les hommes et les femmes devraient être mieux prises en compte.

La crise économique a exacerbé les inégalités et les menaces. Compte tenu du nombre actuel et prévu des pertes d'emploi dans l'ensemble de l'UE, le chômage figure de toute évidence aux premiers rangs des préoccupations. Les plus durement frappés sont les jeunes, les travailleurs peu qualifiés et les chômeurs de longue durée. Mais cette conjoncture rend également encore plus difficile la situation des immigrants qui souhaitent s'intégrer dans une nouvelle société. Une approche équilibrée qui associe flexibilité et sécurité à des stratégies globales d'inclusion active et à des mesures d'intégration n'est pas seulement primordiale pour aider tous ceux qui sont frappés par la crise, y compris les plus vulnérables, mais également pour limiter les pertes en capital humain et pour préserver le potentiel de croissance.



Dans les prochains rapports de situation sur la SDD, il conviendrait de mettre davantage en valeur la dimension sociale de cette stratégie, tout en veillant aux synergies avec la stratégie UE 2020 et d'autres stratégies transversales. Pour réaliser des progrès sociaux globaux, il faut lutter contre les risques de pauvreté existants. Il est important de coordonner les politiques grâce à l'échange et à l'apprentissage mutuel. La méthode ouverte de coordination pour l'échange d'informations et des bonnes pratiques entre les États membres est un moyen de soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il est nécessaire de faire face à l'évolution démographique, et des efforts doivent être consentis pour promouvoir l'inclusion de ceux qui sont le plus éloignés du marché du travail.

Il est de la plus haute importance d'améliorer les politiques d'intervention sur le marché du travail, de réexaminer les systèmes sociaux et de développer les systèmes d'éducation afin de relever les défis qui se posent dans ces domaines. Le succès de l'intégration des immigrés exige également une aide particulière, notamment dans le domaine de l'éducation et sur le marché du travail. Les efforts déployés pour créer des emplois devraient renforcer la capacité des travailleurs de s'adapter à l'évolution des conditions du marché et préparer les travailleurs à tirer profit des nouveaux investissements dans les domaines des technologies vertes et des emplois verts. Il est nécessaire de poursuivre la modernisation des régimes de sécurité sociale afin qu'ils soient plus efficaces et plus souples pour faire face aux défis structurels.

#### **4.7 Pauvreté dans le monde et défis en matière de développement durable**

L'UE n'est pas en bonne voie pour respecter l'objectif en matière d'aide publique au développement (APD) qu'elle s'est engagée à atteindre d'ici 2015, et elle ne réalisera pas l'objectif intermédiaire d'une APD égale à 0,56 % du RNB d'ici 2010. La plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne seront probablement pas atteints non plus. On observe toutefois certaines tendances positives à long terme en matière de développement, liées à des échanges accrus avec les pays en développement et, en particulier, les pays les moins avancés. L'augmentation des flux financiers globaux à destination des pays en développement constitue une autre évolution positive à long terme. Néanmoins, lors de la crise financière de l'année dernière, la plupart des flux financiers, y compris les envois de fonds des travailleurs émigrés, les investissements étrangers directs et les recettes d'exportation, ont été interrompus. Il est nécessaire d'examiner comment ces flux commerciaux et financiers contribuent au développement durable dans les différents pays.

Il convient d'envisager la question du développement durable à l'échelle mondiale. La plupart des problèmes qui se posent ne peuvent être réglés que dans le cadre d'une coopération internationale. Les populations des pays en développement sont les plus durement touchées par les conséquences du changement climatique et la dégradation des sols. L'appauvrissement de la diversité biologique affectera tant les pays en développement que les pays développés, les populations les plus pauvres étant les plus gravement affectées. Une gestion durable des écosystèmes et le renforcement des mesures en faveur de la biodiversité sont déterminants pour la sécurité alimentaire et font partie intégrante de la lutte contre la pauvreté et la faim. La demande mondiale de ressources naturelles croît, et ce phénomène affecte encore plus les pays en développement que les pays développés. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le nombre de personnes souffrant de la faim et de malnutrition dans le monde a atteint son niveau le plus élevé depuis quarante ans.

Il est nécessaire de mieux intégrer la dimension mondiale dans les six autres domaines prioritaires de la SDD lors des prochains examens de l'actuelle stratégie, ainsi que dans une future stratégie révisée. De nouveaux indicateurs doivent également être mis au point afin de mieux prendre en compte les relations renforcées et diversifiées que l'UE entretient avec le reste du monde.

L'UE attache une grande importance à la proposition du Brésil d'organiser en 2012, à Rio de Janeiro, une manifestation de haut niveau sur le développement durable sous l'égide des Nations unies, estimant qu'il s'agit d'une occasion de réaliser de nouvelles avancées, au niveau international, sur des politiques en faveur du développement durable, y compris de l'élimination de la pauvreté. Cette manifestation devrait contribuer aux processus déjà en cours dans le domaine du développement durable, y compris l'élaboration d'un plan d'action relatif aux OMD pour l'après-2015, et venir les compléter. Elle devrait avoir pour thème principal l'économie verte. En tant que premier partenaire commercial au monde, premier donateur en matière d'aide au développement et chef de file des efforts déployés pour lutter contre le changement climatique, l'UE est tout particulièrement appelée à jouer aussi un rôle de premier plan dans des domaines tels que la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et en eau, la santé et l'éducation.

#### **4.8 Questions transversales**

**Éducation et formation.** L'examen de la situation dans le domaine de l'éducation conduit à un bilan mitigé. Les taux de faible instruction ont diminué dans toutes les catégories d'âge, davantage de personnes participent à des activités d'apprentissage tout au long de la vie et moins de jeunes sont en décrochage scolaire, mais la situation s'améliore lentement.

Le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, qui a été adopté récemment, fournira des orientations jusqu'en 2020. Le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie est un outil essentiel pour renforcer le rôle des systèmes d'éducation et de formation. Il favorise l'accès à l'éducation et contribue à une amélioration de la qualité et à une mise en commun des bonnes pratiques.

L'un des grands défis consiste à améliorer les systèmes éducatifs. Les systèmes d'éducation et de formation devraient être ouverts et de grande qualité. Des efforts particuliers doivent être déployés pour réduire le nombre de jeunes en décrochage scolaire et pour stimuler l'intérêt des jeunes à l'égard des enjeux futurs, ce qui devrait accroître leur employabilité. L'éducation et la formation constituent également des instruments efficaces pour l'intégration des migrants. L'objectif visé devrait être l'éducation et la formation tout au long de la vie, ne serait-ce que pour faire face aux changements démographiques. L'éducation et la formation continues sont essentielles pour disposer sur le marché du travail des qualifications et des compétences nécessaires.

L'éducation permet de renforcer la capacité à s'adapter à un monde en évolution. Les défis liés au développement durable devraient être intégrés dans tous les secteurs de l'éducation.

Une main-d'œuvre bien formée et dotée de qualités d'adaptation est une condition préalable pour assurer la transition de la production et de la consommation, ainsi que des secteurs transports et de l'énergie vers un avenir plus durable.

**Recherche et développement.** Les investissements dans la recherche et développement ont stagné entre 2000 et 2007 et sont loin d'atteindre l'objectif de 3 % du PIB à l'horizon 2010 que s'était fixé l'UE. Bien que les pouvoirs publics et les entreprises semblent maintenir leurs dépenses de recherche et développement dans le contexte actuel de crise économique, cet objectif ne pourra pas être atteint.

Il est primordial d'investir dans des activités de recherche qui soutiennent à la fois un processus décisionnel à court terme et une vision à long terme afin de réaliser des objectifs de développement durable aux niveaux régional, national et mondial. Un objectif essentiel du septième programme-cadre pour des actions de recherche et de développement technologique (2007-2013) est de mobiliser la recherche européenne sur le développement durable. Il convient de donner davantage la priorité, dans le cadre du septième programme-cadre et des activités futures de programmation conjointe, aux projets en matière de développement durable.

Les investissements dans la recherche et développement devraient être renforcés. La coopération internationale, y compris un dialogue transatlantique plus approfondi, devrait être encouragée. Les partenariats entre les secteurs public et privé, en faveur par exemple de l'efficacité énergétique et du recours à des sources énergétiques de substitution, devraient être favorisés.

***Financement et instruments économiques.*** L'UE et les États membres ont pris des mesures pour réformer le système financier. La SDD doit être étayée par des finances publiques saines, grâce à une stratégie d'assainissement crédible. Il est essentiel d'atteindre les objectifs budgétaires à moyen terme afin de rétablir la viabilité à long terme des finances publiques. Les réponses qu'il est nécessaire d'apporter à la crise économique actuelle devraient également tenir compte du développement de secteurs et de services verts, de l'éco-innovation, de l'éco-conception et d'autres changements structurels.

Des progrès ont été accomplis dans la suppression graduelle des subventions préjudiciables à l'environnement dans certains domaines, par exemple dans le cadre de la réforme de la politique de la pêche et du bilan de santé de la PAC. La Commission a été invitée à réexaminer de toute urgence, secteur par secteur, les subventions qui ont d'importantes incidences négatives sur l'environnement et qui sont incompatibles avec le développement durable, en vue de les supprimer progressivement, conformément à la SDD et à l'appel récent lancé par le G20 à cet égard.

Des instruments fondés sur le marché, transparents et non discriminatoires, constituent une piste prometteuse, étant donné qu'ils peuvent être utilisés de manière efficace pour orienter les choix des consommateurs et des producteurs vers des solutions plus durables. En ce qui concerne les aides d'État, des dispositions plus favorables ont été introduites s'agissant du financement des projets relatifs à l'environnement.

#### 4.9 Nouveaux défis et futurs domaines prioritaires de la SDD

Dans un monde en mutation rapide, de nouveaux défis liés au développement durable apparaissent, mais ne sont pas ou peu couverts par la SDD. Parmi ceux-ci figurent la sécurité énergétique, l'adaptation au changement climatique, la sécurité alimentaire et l'utilisation des sols. Il y a lieu de réfléchir à la manière de relever ces nouveaux défis ainsi qu'à la question de savoir si les sept objectifs clés que vise actuellement la stratégie restent appropriés ou s'il convient de définir de nouvelles orientations. En particulier, la SDD doit mieux répondre à la complexité et à l'importante dynamique des processus d'élaboration des politiques et aux nouveaux défis créés par les mutations à l'échelle mondiale. Dans le cadre de l'élaboration d'une SDD révisée ainsi que de sa mise en œuvre, il sera déterminant d'appeler à la participation des citoyens.

La stratégie pourrait mettre l'accent sur les objectifs à long terme de l'UE dans les domaines ci-après, en coordination avec d'autres stratégies transversales:

- contribuer à un passage rapide à une économie sûre et viable fondée sur de faibles émissions de CO<sub>2</sub> et une faible utilisation d'intrants, grâce à des technologies économes en énergie et en ressources et à une évolution vers des modes de consommation durables, y compris des modes d'alimentation durables, et favoriser la sécurité énergétique et l'adaptation au changement climatique;
- renforcer l'action menée afin de protéger la biodiversité, l'air, l'eau et les autres ressources naturelles, ainsi que la sécurité alimentaire, et mettre davantage l'accent sur l'intégration des préoccupations liées à la biodiversité dans les domaines d'action susceptibles d'avoir une incidence négative sur la biodiversité tels que certains volets de la politique agricole commune, de la politique commune de la pêche et de la politique des transports;
- encourager l'inclusion et l'intégration sociales, y compris dans leurs aspects liés à la démographie et aux migrations, et améliorer la protection contre les menaces pour la santé;
- renforcer la dimension internationale et redoubler d'efforts pour lutter contre la pauvreté dans le monde, y compris grâce à une croissance équitable et verte et faire face au problème de la croissance démographique et à ses incidences en termes de pression accrue sur les ressources naturelles.

## **Annexe: liste de documents de référence et contributions des parties prenantes**

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions intitulée "Intégrer le développement durable dans les politiques de l'UE: rapport de situation 2009 sur la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable" (doc. 12453/09).

Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen intitulée "Le PIB et au-delà - Mesurer le progrès dans un monde en mutation" (doc. 12739/09).

Rapport de suivi 2009 d'Eurostat sur la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable (novembre 2009).

Avis du Comité économique et social européen sur les perspectives pour la stratégie de développement durable (NAT/440, 5 novembre 2009).

Document consultatif du réseau européen pour le développement durable concernant le développement de la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable (juillet 2009).

Observations du Bureau européen de l'environnement (BEE) sur le rapport de situation 2009 sur la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable. Intégration du développement durable: passer des discours aux actes (27 septembre 2009).

Manifeste de Spring Alliance intitulé "Pour une Union européenne qui place les personnes et la planète au premier plan de ses priorités" (juillet 2009).